



www.fdsea74.com

Maison de l'Agriculture - 52 avenue des Iles - 74994 Annecy Cedex 9
04.50.88.18.86
04.50.88.18.81

Annecy, le 8 décembre 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

Affaire Unigrains : relaxe générale

Le temps de la vérité est rétabli.

Nous sommes heureux pour nos amis anciens responsables de la FNSEA relaxés vendredi 5 décembre. Huit années d'instruction et de procédure, huit hommes injustement mis en cause et des milliers de moments d'interrogation dans le procès visant les dirigeants d'Unigrains et de la FNSEA : voilà le tableau réaliste d'une mise en cause qui n'a que trop duré.

Vendredi 5 décembre, les juges, en droit, ont relaxé des hommes qui ont toujours voulu donner le meilleur d'eux-mêmes à l'agriculture française.

Ils ont confirmé le réquisitoire du Parquet de Paris en 2007, qui avait requis un non lieu général.

La FDSEA Haute-Savoie salue cette décision juste, à même de redonner espoir et sérénité et de rétablir des dirigeants dans leur honneur.

La FDSEA Haute-Savoie salue également ce retour du bon sens dans un épisode judiciaire qui a pris parfois des allures d'acharnement. La justice a eu la clairvoyance nécessaire pour clore définitivement ce dossier.

Des concurrents syndicaux ont voulu jeter le discrédit sur la gestion de la solidarité céréaliculteurs-éleveurs à leur seul profit médiatique. Il est trop facile pour certaines mouvances syndicales d'utiliser cette occasion, pour se donner l'importance qu'elles n'ont pas dans les urnes à l'occasion de nos élections professionnelles.

Le fonds «Unigrains» représentait une véritable solidarité entre le monde des grandes cultures et celui de l'élevage. Les Ministres de l'agriculture se sont succédés, et quel que soit leur appartenance politique, ont toujours cautionné la gestion de ce fonds.

L'unité du monde agricole n'est pas une affaire de tribunal, c'est une affaire d'engagement et de responsabilité entre des filières qui ont besoin les unes des autres.

Source : FDSEA Haute-Savoie